

EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT BREAK POVERTY

EMOJI 14 PROJETS

FONDATION
ORLEANS



SOM- MAIRE

1 Editorial

Conjuguer les forces positives !

2 Programme Break Poverty

Prévenir la pauvreté des jeunes

3 axes d'action et un programme en 4 étapes

3 Méthodologie

Choix des projets

Besoin de financement des 14 projets EMOJI

4 6 Axe 1

Parentalité et soutien à la petite enfance

7 11 Axe 2

Lutte contre le décrochage scolaire

12 17 Axe 3

Insertion professionnelle

16 Ensemble

Relevons les défis majeurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion !

Combattre la pauvreté dès le plus jeune âge en rapprochant les jeunes de milieux défavorisés du monde de l'entreprise

L'OCDE classe la France au 21ème rang sur 22 en matière de déterminisme social : **il faudrait 6 générations pour sortir de la pauvreté.** Ce déterminisme social se fabrique dès la petite enfance et se poursuit tout au long de la vie.

- **Les inégalités se creusent dès le plus jeune âge.** A trois ans, un enfant issu de famille précaire maîtrise 500 mots de moins qu'un enfant issu de famille aisée.
- Ensuite **le système scolaire ne parvient pas à résorber ces inégalités.** La France est l'un des pays où le niveau de précarité conditionne le plus le niveau de diplôme : les enfants issus de milieux sociaux défavorisés ont quatre fois plus de risque de sortir de l'école sans diplôme.
- Finalement, **ces jeunes peu qualifiés rencontrent de grandes difficultés à s'insérer** sur le marché du travail, reproduisant ainsi le cercle du déterminisme social.

L'institut Break Poverty, qui en a analysé les causes, propose **des réponses préventives** par le soutien à la petite enfance, en luttant contre le décrochage scolaire, et en favorisant l'insertion professionnelle de ces jeunes.

Le mécénat social, un levier clé !

Face aux besoins de soutien et d'accompagnement, **le tissu associatif local propose des réponses efficaces**, bien souvent complémentaires de l'action publique locale.

Le mécénat social est une solution pertinente pour renforcer ce milieu associatif mais reste encore trop limité en France avec de nombreux freins qui limitent l'engagement des entreprises (identification des projets pertinents, suivi de l'impact, etc.).

L'entreprise est dépositaire d'une partie de la solution. Il est donc essentiel de rapprocher cette jeunesse fragilisée des acteurs économiques du territoire.

C'est pour **développer les chances de réussite des jeunes** défavorisés que la Fondation Orléans en partenariat avec l'Institut Break Poverty crée de nouvelles solidarités en favorisant l'engagement des entreprises auprès des 14 associations sélectionnées dans le projet EMOJI.

* EMOJI = Engagement des Mécènes Orléanais pour la Jeunesse et l'Insertion

Programme Break Poverty

Diagnostic

9 000 jeunes de moins de 25 ans en fragilité sur l'Orléanais

3 Axes d'intervention

Soutenir la petite enfance et la parentalité

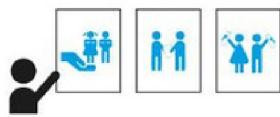
Lutter contre le décrochage scolaire

Favoriser l'accès au premier emploi

Méthodologie : Plan d'action en 4 étapes



juin 2023



septembre 2023



novembre 2023



2024 - 2026



**Poser
un diagnostic
territorial
des besoins**

**Identifier
des projets
locaux**

**Mobiliser
les entreprises
du territoire**

**Suivre
l'avancement
des projets**

**Mesurer
l'impact**

Méthodologie

Choix des projets

En réponse au diagnostic réalisé en juin, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé en juillet avec une date de clôture fixée au 15 septembre. Il a suscité l'intérêt de 29 structures associatives de la métropole orléanaise. Chaque projet présenté a fait l'objet d'une étude attentive et apport de compléments si besoin.

Un **comité technique EMOJI** - composé des représentants du "Club les entreprises s'engagent du Loiret", de l'Etat, de Break Poverty et la Fondation Orléans - a étudié et échangé sur les projets au regard des indicateurs inscrits dans l'AMI.

Le **comité de pilotage EMOJI** - composé des représentants des élus de la Ville d'Orléans et de la Métropole, de l'Etat, de Break Poverty et de dirigeants d'entreprises et d'associations a sélectionné 14 projets avec la répartition suivante : parentalité et soutien à la petite enfance (3) lutte contre le décrochage scolaire (6), insertion professionnelle (5). Ces projets ont été choisis au regard de leur pertinence, leur capacité à changer d'échelle, leur impact sur le territoire et leur complémentarité.

Les besoins nécessaires au financement de ces 14 projets sont de 255 000 euros pour 2024, 271 000 euros pour 2025 et 276 000 euros pour 2026.



Le besoin par projet et par an oscille entre 7000 et 35 000 euros.

AXE 1

Parentalité et soutien à la petite enfance



PARENTÈLE



L'association Parentèle, implantée sur le quartier de l'Argonne depuis près de 30 ans s'adresse aux parents qui ressentent un besoin d'aide, quelles qu'en soient les causes : affectives, psychiques, conjugales ou sociales, avant même la naissance de leur enfant, et pendant sa toute première enfance, au cours des 1000 premiers jours, afin de pouvoir bien l'accueillir dans leur vie, et l'aider à développer ses propres compétences psycho-sociales.

Notre mission est prévenir les troubles du lien Parent - Enfant, source de trouble du développement de l'enfant et de maltraitance.

PARENTELE est un interlocuteur clé des acteurs médico sociaux du Réseau Périnat du Loiret.

Action : Accueil de jour mère - enfant

La plupart des recherches s'accordent pour estimer qu'**une mère sur 10 au moins** se trouve, **après la naissance de son enfant**, en situation de détresse psychologique, ou en grande difficulté pour établir le lien avec lui. L'importance du repérage et de la prise en charge précoce de ces difficultés maternelles évitent dans la mesure du possible une altération du développement affectif, intellectuel et social du petit enfant.

Notre objectif : ouvrir un accueil de jour !

- **Offrir un temps de répit aux mères isolées** pour accueillir, soutenir et prévenir les difficultés maternelles dans la première année de vie de l'enfant.
 - proposer quelques jours par semaine un espace contenant et sécurisé, encadré par les professionnels de Parentèle, dans un lieu où les besoins fondamentaux de l'enfant et de la mère seront respectés
- Développer une offre de soutien à la parentalité et **prévenir la maltraitance**
 - On constate que, dans les situations de grande précarité, **toute l'action des parents est absorbée par leurs propres besoins et les difficultés qu'ils ont à affronter, diminuant d'autant plus, leur disponibilité pour leur enfant et leurs capacités parentales.**
- Poursuivre un travail partagé avec le réseau périnatal de la métropole et du département du Loiret
 - Garantir un travail pluridisciplinaire et une continuité dans les parcours de soin

Votre soutien demeure essentiel pour **remplir notre mission initiale de prévention en périnatalité** (situations prénatales et bébés de moins de 6 mois).

LA MAISON DES FAMILLES



"C'est pas facile d'être parent. ça fait du bien de changer d'air, de faire une pause. Je ne prends pas assez ce temps" (Nahard, Maman de 3 enfants)

Cette parole de parent décrit parfaitement l'accueil de jour d'échange et d'entr'aide offert aux familles en précarité par LA MAISON DES FAMILLES.

Ce lieu ouvert offre de la convivialité et un partage de valeurs " créer du lien, croire au potentiel de chacun, développer le pouvoir d'agir au sein du collectif". Ouvert en journée l'équipe a à cœur de faire avec les familles. Pas de conditions pour pousser la porte de cette maison hormis d'être parent. Dans ce lieu en libre accès, il s'agira de lever les freins de la précarité qui font obstacles à la parentalité.

Animée par des bénévoles et une salariée, les activités de cette maison reposent sur ce que les parents et les enfants ont envie de vivre.

Action : Maison des Familles

Une étude d'impact des Maisons des Familles menée en 2018, a montré qu'au sein des maisons près de 50% des parents sont de nationalité étrangère en ayant connu un parcours de migration.

- 81 % de femmes viennent souvent seules ou avec leurs enfants
- 53% de familles monoparentales parmi l'ensemble du public accueilli
- 28 % de familles nombreuses
- 44% de familles avec des revenus sociaux et 20% en emploi

Nous avons constaté un manque de solutions proposées aux familles précaires en relais des différents services et actions existantes.

LA MAISON DES FAMILLES répond à la nécessité de **mettre en place des solutions hybrides alternatives** permettant aux familles en situation de précarité de développer leur pouvoir d'agir en accédant à des services de socialisation de l'enfant et de soutien à la parentalité de manière inconditionnelle (en libre accès).

Nous soutenir c'est **nous permettre d'augmenter notre capacité d'accueil et d'action :**

- **Elargir les plages d'ouverture en journée** pour réassurer les parents dans leurs fonctions parentales dans l'intérêt du plein épanouissement de l'enfant en multipliant par 2 le nombre de demi-journée (de 3 à 6)
- **Créer les conditions nécessaires à la pérennisation** de la Maison des Familles.
- **Intervenir en relais des partenaires** pour des familles en situation de précarité.

TERANGA

TERANGA fêtera bientôt ses 15 ans d'existence en accompagnant une population en fragilité issue des quartiers prioritaires.

Ses objectifs et principes de fonctionnement reposent sur :

- la lutte contre l'isolement et la précarité par des actions à caractère social, culturel et d'insertion économique,
- la reconnaissance sociale du public migrant vieillissant à travers la prise en compte de ses problématiques spécifiques,
- l'accès aux droits fondamentaux en proposant un accompagnement social adapté et en créant des liens et passerelles vers les structures spécialisées, les dispositifs de droit commun et le réseau associatif etc, ...
- l'accompagnement et l'information des professionnels du secteur social, Teranga étant « structure ressources » sur les droits des étrangers.

Action : Aide à la parentalité

Plus de 70% de nos suivis sont composés de **familles monoparentales** qui présentent pour **près de 50% d'entre elles une difficulté professionnelle** comme un emploi précaire, de l'intérim ponctuel, ...avec en plus des difficultés administratives à résoudre auprès d'organismes comme la CAF, la CPAM et les services de l'Etat. 2/3 des enfants accompagnés ont entre 3 et 5 ans et entre 6-11 ans pour le tiers restant.

Nous constatons **l'isolement et la précarité des familles, leurs attentes sur les besoins des enfants avec toutes les difficultés éducatives rencontrées de plus en plus précocement.**

Le manque de structures en appui à la relation précoce

Le manque de lieu neutre pour écouter et travailler la relation parentale induit de lourdes conséquences affectives sur les enfants :

- au moment des séparations,
- lors de violences intra familiales
- sur le lien d'attachement lors de placements d'enfants

Nous soutenir dans cette action va nous permettre d'accompagner **45 familles de plus sur 3 ans.**

AXE 2

Lutte contre le décrochage scolaire



Les ateliers Amasco, ou... "Comment lutter contre le creusement des inégalités qui s'installent entre les enfants de milieux sociaux différents pendant les vacances scolaires".

Parce que si l'école favorise l'égalité, tous les enfants ne passent pas les mêmes vacances !

L'association Ateliers Amasco a été créée en 2018 suite à l'identification de deux besoins non couverts :

- le creusement des inégalités durant la période des vacances scolaires
- le besoin des enseignants à se former à l'animation apprenante

L'association propose 5 jours d'activités ludiques et pédagogiques en petits groupes d'enfants scolarisés du CP au CM2 pour développer leur goût d'apprendre, leur confiance en eux, leur autonomie et leur esprit de coopération.

Action : Des vacances ludiques et pédagogiques en faveur de l'égalité des chances

L'expérience AMASCO offre aux enfants scolarisés entre le CP et le CM2 la possibilité d'accéder à une même qualité d'éducation et d'ouverture culturelle. Notre programme vise à offrir une expérience éducative et enrichissante aux enfants de milieux défavorisés afin de combler des écarts de connaissances et de compétences. Nous nous engageons à accueillir des enfants de tous milieux en veillant à ce que nos ateliers soient accessibles via une tarification solidaire et créer un environnement inclusif dans le respect de chacun.

Nos ateliers vont s'articuler autour des axes suivants :

- prévenir les inégalités de destin en créant des conditions favorables au développement de l'enfant,
- accompagner les enfants dans leur parcours citoyen et scolaire,
- favoriser l'accès des enfants au soutien scolaire, aux activités périscolaires, à la culture et au sport,
- soutenir la parentalité face au risque d'isolement social et des difficultés à la garde d'enfants

Nous soutenir en 2024 et les deux années suivantes, c'est nous permettre :

- de **réaliser 17 semaines d'ateliers** pendant les vacances de l'année scolaire 2024 sur Saint-Jean de Braye et les quartiers des Blossières, de La Source et Saint-Marceau.
- de **tester une expérimentation d'une semaine juste avant la rentrée** sur le quartier Blossières ou La Source.
- de **déployer ces ateliers** à Saint-Jean Le Blanc, Saint-Jean de la Ruelle, Fleury Les Aubrais ainsi que sur une autre commune de la métropole orléanaise (nc à ce jour).



ESOPE est une épicerie solidaire associative ouverte fin 2022 à Orléans pour des étudiants qui vont pouvoir acheter des produits à 10 ou 20% du prix courant.

Faire de notre épicerie solidaire un lieu convivial où les étudiants sont accueillis dans la joie !

Elle est l'expression d'une volonté de tout mettre en œuvre pour que les étudiants qui en ont besoin puissent se nourrir « normalement » et prendre soins d'eux.

Le local de 270 m² est situé à proximité du campus de la Source. Mis à disposition par la Mairie d'Orléans, il dispose d'un espace de vente de 110m², d'une cuisine et d'une salle de réunion, ... tout pour bien accueillir les étudiants.

Action : Faciliter l'accès des étudiants aux besoins de première nécessité

Sur **plus de 800 bénéficiaires inscrits** en 2022/2023 :

- 36 nationalités
- un âge moyen de 23 ans
- un seuil de reste à vivre mensuel inférieur à 350 €
- 80% bénéficiaient d'une aide au logement versé par la CAF

Plus d'un étudiant sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté et cela a des conséquences négatives en terme d'accès à une alimentation de qualité.

Notre épicerie solidaire permet **aux étudiants en difficultés financières d'acheter** des produits alimentaires, des produits d'hygiène et d'entretien **à très bas prix**.

(En moyenne, un achat de 5€ au sein de l'épicerie solidaire équivaut à un achat de 35€ en supermarché.)

Soutenir notre épicerie à tout petit prix c'est :

- **offrir à un plus grand nombre d'étudiants en précarité de conserver leur dignité** en leur donnant la possibilité de se nourrir et satisfaire des besoins essentiels à tout petit prix, **c'est doubler le nombre de bénéficiaires en 2026.**
- **permettre aux étudiants de dégager du temps pour leurs études** en réduisant leur budget alimentation et ainsi éviter de multiplier les jobs.
- **prévenir** les situations de difficultés sociales et de **rupture d'étude**.
- **proposer un lieu de convivialité et d'échanges** où se dérouleront des ateliers, des conférences, ...

Proxité a pour ambition d'accompagner chaque jeune issu des territoires en difficulté vers sa réussite scolaire et professionnelle. Cet accompagnement sur-mesure, articulant mentorat individuel et temps collectifs, est possible grâce à des mentors issus du monde professionnel.

20 ans après, l'engagement de mentors bénévoles a permis de soutenir plusieurs milliers de jeunes issus des quartiers Politique de la Ville de 9 régions au niveau national.

Le programme de mentorat développé à Orléans depuis 2 années scolaires avec la filière Métiers de la relation client a été expérimenté sur deux classes de Seconde et un premier ancrage physique au sein du quartier de l'Argonne avec l'ouverture d'une antenne Proxité au sein de la Maison de la Réussite du quartier.

Action : Mentorat pour la réussite scolaire, l'orientation choisie et l'insertion durable des jeunes

Nous accueillons des jeunes de la 6ème aux premières expériences dans le monde professionnel entre 11 et 25 ans. Les familles, nécessairement impliquées si le jeune est mineur, voient Proxité comme un lieu ressource où elles peuvent s'informer et échanger sur la scolarité, l'orientation et l'insertion professionnelle de leurs enfants.

Intervenir auprès des plus jeunes permet de **travailler l'orientation choisie dès le collège en lien avec des problématiques corrélées** - scolarité, autonomie, confiance en soi - et de prévenir les ruptures de parcours avec un ratio "1 élève - 1 mentor".

Votre soutien va contribuer à :

- **ouvrir une antenne à La Source**
- **déployer des projets pilote** pour travailler avec les Lycées Benjamin Franklin et Paul Gauguin
- **accroître la périodicité** des temps de mentorat **en passant d'un soir par semaine à 2**
- **promouvoir un programme d'ateliers collectifs** aux jeunes mentorés
- **accompagner** de plus en plus de jeunes des quartiers

La raison d'être du RESEAU ETINCELLE est de "prévenir ou transformer par une démarche responsable le renoncement en motivation".

- contribuer à l'orientation et à l'insertion socio-professionnelle de jeunes en rupture avec le système scolaire ou sortis de l'école sans diplôme et sans qualification
- proposer un parcours global de formation et de découverte du monde professionnel
- remobiliser via l'animation de parcours pédagogiques

Chaque année en France, 15% de jeunes sont de fait en décrochage scolaire ou économique. Le diagnostic territorial est encore plus prégnant sur la métropole orléanaise :

- 15% de "non en études, non en emploi, non en formation" (NEET)
- près de 6 000 élèves d'écoles et de collèges potentiellement à risque de décrochage scolaire

Action : Aidons les jeunes d'Orléans à devenir entrepreneurs de leur vie

Le diagnostic territorial est encore plus prégnant sur la métropole orléanaise :

- **15% de "non en études, non en emploi, non en formation" (NEET)**
- **près de 6 000 élèves** d'écoles et de collèges potentiellement **à risque de décrochage scolaire**

Notre action vise à intéresser des jeunes primo décrocheurs via un parcours pédagogique de 7 jours répartis sur 3 semaines pour :

- révéler ses passions et **valoriser ses centres d'intérêt**
- vivre sa formation **au cœur de l'entreprise**
- être en mode "**réseautage**"
- **travailler son éloquence** en participant à une battle de préjugés

Le RESEAU ETINCELLE a développé une ingénierie pédagogique **d'apprentissage par le jeu pour un public de jeunes rétif à l'apprentissage scolaire** avec "L'île aux métiers" et les "Ateliers d'Alphabétisation Economique" pour **devenir un acteur économique citoyen responsable** dans un monde durable.

Nous apporter votre appui financier c'est nous aider à **développer l'animation de 6 parcours de formation** et contribuer à la **remobilisation de 48 à 60 jeunes du territoire sur 3 ans**.

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place en 2005. Il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

Un double enjeu :

- recueillir la pleine adhésion des familles afin de faire bénéficier leur enfant de ce dispositif.
- s'appuyer sur le droit commun existant et le mobiliser.

La bonne marche de ce dispositif nécessite de travailler étroitement en réseau avec les acteurs présents sur le territoire: enseignants, directeurs d'école, assistantes sociales, médecin scolaire, etc. Les PRE locaux sont majoritairement portés au niveau des communes.

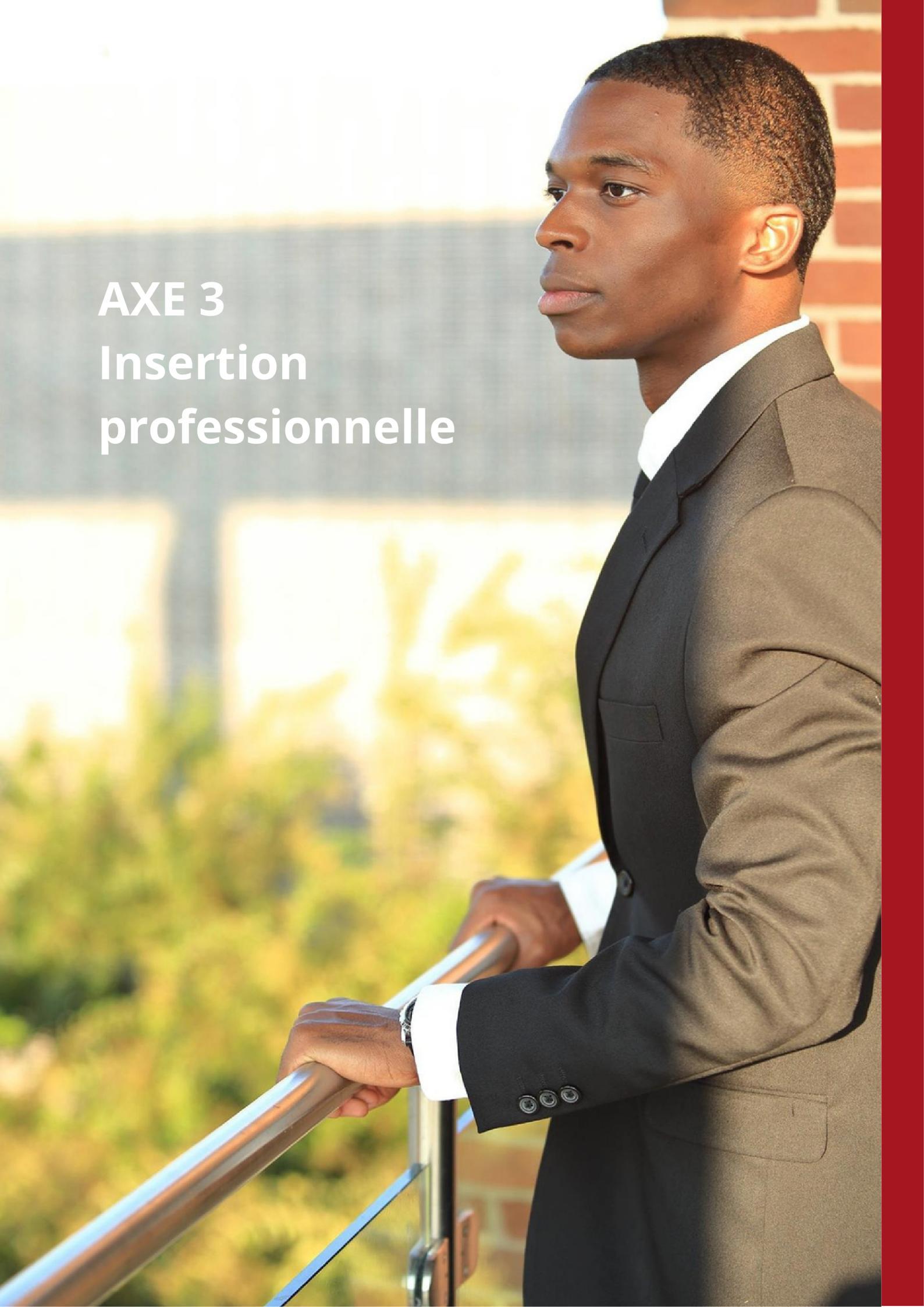
Action : Programme de réussite éducative (PRE)

La Direction Jeunesse Réussite Prévention Médiation de **la Ville d'Orléans est maître d'oeuvre** du programme Réussite Educative. Cet accompagnement éducatif individualisé, élaboré en concertation entre les professionnels et la famille, peut être enrichi d'actions, de projets et d'ateliers spécifiques, adaptés aux difficultés de l'enfant dans le cadre de son parcours de réussite éducative.

4 écoles sont repérées sur le territoire de la ville d'Orléans et retenues dans le cadre d'une première expérimentation de la mise en place de cet atelier :

- **Une phase d'expérimentation sur 4 quartiers prioritaires** (année scolaire 2023-2024)
 - La Source : école Galloux, Dauphine : école Maréchal, Blossières : école Mermoz et Argonne : école Gutenberg
- **Des phases de développement les 2 années scolaires suivantes**
- **Nos objectifs**
 - Mettre au travail les compétences psycho-sociales des enfants
 - Travailler l'acquisition de compétences par une approche non scolaire
 - Favoriser l'ouverture culturelle.
 - Soutenir l'échange entre les parents et leurs enfants scolarisés autour de la question de l'école et des apprentissages.
 - Développer le lien entre l'école, les enfants et les parents.

Votre appui financier est essentiel pour donner au service de réussite éducative de la ville d'Orléans la nécessité d'**expérimenter un atelier de remédiation scolaire** à destination **des enfants du niveau de CP rencontrant des difficultés scolaires diverses : langage, lecture, numération, compréhension, concentration.**

A young Black man with short hair, wearing a dark grey suit jacket, a white collared shirt, and a dark tie, stands in profile facing right. He is leaning his left arm on a silver metal railing. The background is a blurred outdoor scene with green trees and a brick building. The lighting suggests it's either sunrise or sunset.

AXE 3

Insertion professionnelle

TAPAJ est un programme innovant soutenu par l'État permettant aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement médico-psychosocial et une activité professionnelle payée à la journée, ne nécessitant pas de qualifications ou compétences particulières et ne les engageant pas immédiatement sur la durée.

Le Travail Alternatif Payé à la Journée (TAPAJ*) est un programme de remobilisation globale à seuils adaptés, porté par des dispositifs médico-sociaux spécialisés en addictologie.

Dans le Loiret, ce programme innovant est porté par l'Apleat Acep gestionnaire d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Action : Accompagnement à l'insertion professionnelle de jeunes précaires et vulnérables

Le programme est une réponse graduelle pensée comme **des marchepieds successifs auprès d'un public n'étant pas en capacité d'accéder à de l'employabilité classique.**

Cela permet d'accompagner progressivement ces jeunes, dans leur reprise d'activité liée à la mise place d'un suivi médico-psycho-social. Par son accompagnement global et son approche systémique, **TAPAJ ne segmente pas les champs de vie de la personne** et concourt ainsi à la mise à plat des freins à son insertion sociale et professionnelle.

Votre soutien financier nous offre la possibilité d'**augmenter notre capacité de faire** pour les 3 années à venir :

- **orienter et accueillir**
 - passer de 45 rencontrés et 36 accueillis en 2023 à 50 rencontrés et 60 accueillis en 2024 et 2025.
- **accompagner** à titre individuel
 - augmenter la proportion de jeunes de **10% en 2024 et 2025**
- **informer** sur la réduction des risques et **communiquer sur l'offre de santé**
 - améliorer la diffusion de l'information et l'offre de santé **au moment des 3 premières rencontres de 50% en 2023 à 80% en 2024 et 2025**

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE



ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE a pour mission de favoriser l'éducation entrepreneuriale et le développement des compétences professionnelles chez les jeunes.

Entreprendre Pour Apprendre interconnecte l'école et l'entreprise pour s'enrichir mutuellement de toutes les énergies et faire grandir ensemble tous les potentiels.

Nous faisons vivre aux jeunes, à leurs encadrants, et aux mentors une aventure entrepreneuriale collective qui donne à chacun le pouvoir de faire grandir ses idées et sa personnalité.

Action : Comment créer et gérer une entreprise fictive

Notre ambition est de rassembler jeunes, professionnels du monde de l'entreprise et éducateurs et enseignants autour d'**une expérience entrepreneuriale humaine et collective : la MiniEntreprise agréée par le Ministère de l'Education Nationale**.

Nous proposons **un programme pédagogique** concret et collectif, **révélateur de talents**, dans lequel **un groupe de jeunes expérimente l'entrepreneuriat** de façon ludique professionnelle et encadrée.

Leurs projets pourraient se développer autour de thématiques spécifiques comme la musique, le digital et le numérique, le sport, l'art et la culture, l'environnement, etc, ...

Nous soutenir c'est offrir à un public composé de **50 à 100 jeunes par session** (à raison de 2 sessions par an) la possibilité de participer au programme la MiniEntreprise.

ASSOCIATION HADDOCK



“La culture au sens large pourrait se rapprocher de l’économie créative : il est selon nous aussi culturel d’assister à un spectacle de théâtre que de participer soi-même à la construction du décor de celui-ci, ou à une solution numérique permettant d’en gérer les réservations de façon optimale.”

L’association HADDOCK est installée à Fleury-les- Aubrais depuis 2022. Elle a pour objet la promotion, l’accompagnement, la diffusion et la fédération d’acteurs culturels, créatifs, artistiques, solidaires et sociaux.

Nous avons capacité à recevoir un public plus large, afin de profiter de la capacité d’accueil qui nous est offerte par l’Usine du Moule à Gaufres, et donner accès aux nombreuses ressources dont nous disposons :

- des compétences artisanales, artistiques et scéniques,
- des expertises numériques et scientifiques,
- des solutions autour de la mobilité et du réemploi
- l’accompagnement de projets, etc.)

Action : Crédation Ad Hoc

Dans le cadre de ce projet, nous voulons répondre à un besoin plus large qui est celui de permettre à nos bénéficiaires adolescents et jeunes adultes d’être accompagnés dans leur démarche de découverte du monde professionnel, grâce aux moyens et aux acteurs de la culture et de l’économie créative qui constituent nos adhérents « membres actifs ».

Nous allons nous appuyer sur une méthodologie structurée et éprouvée :

- **en privilégiant l’écoute active** pour bien définir les besoins
 - diagnostic, autonomisation
- **en proposant un parcours type atypique**
 - l'accueil d'un adolescent lors d'un stage de découverte serait la porte d'entrée dans le projet. Cela revient à lui faire faire son apprentissage chez un des professionnels du Moule à Gaufres
- **en l'accompagnant dans l'idéation d'un projet entrepreneurial une fois ses études terminées.**
- **en conservant un lien** de manière à **demeurer un lieu ressource** pour puiser conseils et résolutions des problématiques.

Votre soutien va nous permettre :

- de **toucher un public singulier composé d'adolescents à partir de la classe de 3ème et de jeunes adultes au sein de « L'Usine du Moule à Gaufres », incubateur de créativité** qui, de par sa pratique d'ouverture, et la présence sur place de différents acteurs professionnels, parties prenantes au projet, s'impose comme lieu d'accueil idéal.
- **d'accompagner 19 jeunes sur 3 ans et concrétiser 9 projets entrepreneuriaux.**

NQT POUR L'ÉGALITÉ VERS L'EMPLOI



Depuis 2006, NQT œuvre en faveur de l'égalité des chances. L'association propose aux jeunes diplômés BAC +3 à minima, et 30 ans au plus, des quartiers politique de la ville ou issus de milieu modeste, un accompagnement individualisé.

Celui-ci prend la forme d'un parrainage professionnel de cadres ou dirigeants d'entreprises. 70% d'entre eux trouvent un emploi en adéquation avec leur diplôme en 6 mois en moyenne.

En complément, NQT organise des événements collectifs en entreprise, dont les thématiques concernent un événement de réseautage, des ateliers RH, une visite d'entreprise, etc, ...

Action : Programme de réussite éducative (PRE)

Notre ancrage territorial conforté par des partenariats nous permettent d'informer largement sur notre dispositif et recevoir un public qualifié.

Le mentorat et la force du réseau conjugués sont des moteurs qui accélèrent l'insertion professionnelle d'un plus grand nombre de jeunes du territoire orléanais.

La procédure de mise en relation est très simple, sur inscription sur app.nqt.fr. Un Chargé de mission va assurer le suivi du binôme "jeune diplômé - parrain" et l'organisation d'ateliers collectifs.

Votre appui financier est indispensable pour **majorer dès la première année le nombre de parrainages, en le doublant puis en l'augmentant de manière progressive** de 10% les deux années suivantes soit **près de 100 jeunes diplômés parrainés en plus sur 3 ans**.

ORLÉANS INSERTION EMPLOI



L'association intervient dans le champ de l'insertion professionnelle pour un public en difficulté et dans la précarité à la fois comme accompagnant et employeur sur le territoire métropolitain.

Cette double casquette permet d'accueillir et orienter des personnes en difficulté vers une emploi et/ou une formation qualifiante et d'agir auprès d'une partie de ce public en proposant un emploi sur un temps donné

Plus spécifiquement, un travail accompagné donne de meilleurs résultats en termes de recrutement et de stabilisation dans un emploi. En effet, l'écart entre, d'une part, les situations des personnes et leur niveau d'employabilité, et d'autre part, les besoins et les attentes des employeurs, est trop important s'il n'y a pas eu au préalable des actions concrètes et structurées pour accélérer l'insertion professionnelle.

Action : Faciliter l'employabilité des jeunes en difficulté

Notre public est constitué de personnes en fragilité ayant :

- un manque d'autonomie dans leurs démarches
- des difficultés d'accès à l'emploi

auxquels se cumulent d'autres difficultés :

- endettement,
- illettrisme, savoirs de base ou faible niveau d'études
- gestion des émotions
- précarité du logement ou sans domicile,
- langue étrangère,
- état de santé, addiction, isolement,
- handicap, etc, ...

Notre partenariat avec APLEAT-TAPAJ constitue un relais qui favorise l'intégration de jeunes ayant déjà effectué un ou plusieurs stages de découverte en entreprise.

Nous soutenir c'est permettre d'augmenter significativement **le nombre de jeunes âgés de 18 à 25 ans** accueillis et accompagnés vers un emploi, une formation , et surmonter un certain nombre de freins socio-économiques.

Nous envisageons de faire bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel **60 jeunes de plus sur les 3 prochaines années dont 60% bénéficieront d'heures de travail rémunérées**.



ORLÉANS FUTSAL

ORLEANS FUTSAL est née, en 2020 par manque de structures entièrement dédiées au Futsal. L'association, qui compte plus de 200 adhérents, souhaite apporter son expertise dans les domaines du sport, de l'éducation et de la citoyenneté.

ORLEANS FUTSAL a pour mission de faciliter l'accès au sport aux publics dits "éloignés" mais pas que ... puisqu'elle participe à lutter contre le décrochage scolaire, à favoriser la participation et la réalisation d'actions civiques et citoyennes ainsi que des missions de solidarité.

Le sport constitue un vecteur de développement économique majeur et un générateur de cohésion sociale. En proposant des activités sportives, le jeune va travailler sur la persévérance et le sens de l'effort, le partage de savoirs, s'approprier des règles sportives et leur application.

ORLEANS FUTSAL se partage entre un pôle sportif et un pôle social.

Action : ça match

Pour répondre à un contexte inégalitaire FUTSAL utilise le sport comme source de motivation et montée en compétence et a mis en place des créneaux horaires en soirée sur **La Source, l'Argonne, Dauphine et Blossières**.

Préalablement, il s'agira de **poser un diagnostic** afin d'identifier les besoins et valoriser les savoirs, lever les freins relatifs à l'inclusion personnelle, citoyenne et professionnelle puis de **faire participer des acteurs de l'inclusion et des employeurs avec 4 niveaux d'accompagnement :**

- socio-éducatif pour lever des freins à l'inclusion professionnelle
- un suivi individualisé et des ateliers collectifs
- co-construction d'un projet personnel pour éviter un décrochage scolaire et favoriser l'accès vers l'emploi en levant les freins (logement, mobilité, illectronisme, ...)
- entrée en formation ou en emploi en lien avec les entreprises et organismes de formation locaux

Une cérémonie des réussites se tiendra en fin de parcours.

Votre soutien financier va **bénéficier à 240 jeunes** (tranche d'âge 14-30 ans sur 3 ans) **de quatre quartiers politique de la ville** avec le souhait de **favoriser fortement la mixité**.

Devenez mécène d'EMOJI

"Engagement des mécènes orléanais pour la jeunesse et l'insertion"

EMOJI : UN OUTIL EFFICACE POUR DÉVELOPPER LES CHANCES DE RÉUSSITE DES JEUNES DÉFAVORISÉS

Rejoignez les entreprises locales qui s'engagent pour soutenir la jeunesse, participez au financement d'EMOJI !

C'est très simple :

1. Vous choisissez le projet ou la thématique d'action que vous souhaitez soutenir.

2. Vous déterminez le budget que vous souhaitez y consacrer en sachant que votre don bénéficie d'un avantage fiscal de 60% (par exemple, un don de 5000 euros coute en finalité 2000 euros).*

3. La Fondation Orléans vous adresse **une convention de mécénat** d'une durée de 3 ans laquelle intègre une clause de modularité pour augmenter ou diminuer librement le montant des versements en année 2 et 3.

4. A réception de votre don, **vous recevez** un reçu de don aux œuvres à intégrer en comptabilité pour bénéficier de l'avantage fiscal.

Et ensuite, nous vous rendons compte !

2 fois par an au cours d'une soirée avec l'ensemble des entreprises mécènes, les représentants des collectivités locales, l'Etat et les associations , nous vous rendons compte de la bonne utilisation de votre don au moyen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques à chaque projet EMOJI.

mobilisez aussi vos collaborateurs (à ajouter et structurer)

*Votre entreprise bénéficie d'une réduction de l'impôt sur les sociétés égale à 60% du montant de votre don dans la limite de 20 000 € ou 0,5% du chiffre d'affaires (article 238 bis du CGI).

NOTRE HISTOIRE

2019

Création de la Fondation Orléans à l'initiative de la Ville d'Orléans, sous l'égide de la Fondation FACE en partenariat avec l'Université d'Orléans, le Crédit Mutuel Centre, EDF et Thélem Assurances

2022

Lancement de l'appel à projet "Insertion Professionnelle" doté d'une enveloppe de 100 000 euros.

2020

Une année très spéciale impactée par une crise sanitaire majeure qui a atteint avec une extrême violence notre jeune Fondation

2023

Développement du Programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion des jeunes de Break Poverty Foundation

2021

Renforcement des premiers soutiens apportés dès l'origine avec la perspective d'accueillir de nouveaux mécènes et financer de nouveaux projets au service du développement orléanais

NOTRE ORGANISATION

LE COMITÉ EXECUTIF

Animé par son Délégué Général, Laurent FESNEAU, il se réunit quatre à cinq fois par an pour définir les orientations de la fondation, en contrôler l'exécution et valider les projets à soutenir.



Une composition collégiale :

- **Les institutionnels**

Alexandre HOUSSARD, Conseiller délégué auprès du Maire d'Orléans,
Jean-Marc BAUCHIRE, Vice-Président de l'Université d'Orléans,
Agathe HENNION représentante de la Fondation abritante FACE

- **Les dirigeants d'entreprises :**

Jean-Paul COMBEMOREL, Délégué Régional d'EDF et Président de la fondation Orléans,
Christophe SIMON, Directeur Général du Crédit Mutuel Centre,
Nathalie ROJO, Directrice Générale Adjointe de Thélem Assurances.

- **Les personnalités qualifiées :**

Franck BEAUVALLET, Président du CREPI Loiret, le Club régional des entreprises pour
l'insertion,
Valentin DOLIGÉ, Président de l'UDEL MEDEF,
Isabelle OGÉE, Retraitee, ancienne Dirigeante d'entreprise
Pascal TEBIBEL, Vice-Président d'Orléans Métropole

CONTACT

Laurent FESNEAU
Délégué Général
06 40 65 79 58
laurent.fesneau@fondation-orleans.org

1, RUE DUPANLOUP 45000 ORLÉANS

